

DÉPART
18:25

PAR CHÈQUE-VACANCES



Intégration d'une offre de séjours au catalogue du dispositif

porté par l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances

LE PROGRAMME DÉPART 18:25 DE L'ANCV PERMET AUX JEUNES DE 18 À 25 ANS :

- De réserver un séjour via le site internet Depart1825.com, géré par l'ANCV.
- De bénéficier d'une prise en charge financière d'une partie de leurs coûts de séjours par l'ANCV, selon leur statut, ou leur niveau de revenus, pour tout séjour réservé via la plateforme.



maeva.com

La plateforme de vacances thématiques depart1825.maeva.com assure la mise en ligne des offres et la réservation des séjours passés par l'intermédiaire de Départ 18:25. Elle est gérée par un voyageur recruté par l'ANCV via procédure de marché public.



Le contexte

Plus de **37 000 jeunes ont bénéficié du dispositif en 2025**. La popularité du programme est grandissante auprès de la tranche des 18 - 25 ans. Ces derniers peuvent en seulement quelques clics valider leur éligibilité puis choisir un séjour parmi **plus de 107 000 hébergements** dont 73% en France (notamment Rhône-Alpes, PACA, Bretagne, Aquitaine) et 27% en Europe (Espagne, Italie, Suisse, Portugal, Autriche...). La réservation s'effectue en ligne et les bénéficiaires ne payent que le reste à charge (Maeva.com assure l'avance de l'aide).

Tout hébergeur touristique proposant **des offres adaptées aux attentes des jeunes** peut se rapprocher du gestionnaire de la plateforme afin de prévoir **l'intégration de séjours au catalogue proposé dans le cadre du dispositif**, à condition de répondre à un certain nombre d'attendus techniques et financiers.

Le catalogue d'offres

Les séjours peuvent se faire en France métropolitaine, dans les Outre-Mer et au sein de l'Union Européenne, toute l'année.

Toutes typologies d'hébergement peuvent être intégrées à la plateforme : campings, villages de vacances, agences de locations saisonnières, résidences de tourisme, resorts, hôtels*, appart'hôtels, maisons, villas, appartements, chalets, gîtes, hébergements insolites...

L'hébergeur doit simplement justifier d'un statut professionnel et des autorisations / assurances légales pour couvrir son exploitation.

Les activités seules ne peuvent pas être distribuées. Des packages associant à l'hébergement des prestations complémentaires telles que la restauration, la location de matériel, les remontées mécaniques... peuvent être vendues.



*Seule condition pour les hôtels : avoir des prix par chambre et pas par personne.

Agence Nationale pour les Chèques-Vacances - 36, Boulevard Henri Bergson - CS 50159 - 95201 Sarcelles Cedex - Établissement public industriel et commercial - 326 817 442 RCS Pontoise - N° TVA Intracommunautaire FR 06 326 817 442 - Immatriculation ATOUT France : IM095130003 - Garant : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT - Assurance RCP : MAIF. Photos ©Getty Images. Réalisation : CJ by Rebond. Impression : Imprimerie Champagnac - 15000 AURILLAC. Ne pas jeter sur la voie publique.

Le cadre administratif

maeva / La France du Nord au Sud souhaite développer son catalogue auprès de structures de toutes tailles, y compris les entités plus petites.

maeva/La France du Nord au Sud, opérateur de voyages, assure la responsabilité légale du séjour, l'encaissement, l'émission des documents de voyage ainsi que la relation client avant et après séjour.

Conditions d'annulation

Les conditions sont définies contractuellement.

Commission

La distribution s'effectue exclusivement à la commission, sans frais fixe ni abonnement.

Intégration des réservations

Les réservations confirmées sont automatiquement insérées dans le progiciel de l'hébergeur via la passerelle connectée ou par email pour les petites structures sans connectivité.

Paiement & facturation

Le règlement des séjours est automatique et intervient après l'arrivée des vacanciers, via un système d'autofacturation.

Taxe de séjour & caution

La taxe de séjour et les cautions éventuelles sont, sauf cas particulier, gérées directement par l'hébergeur.

Le cadre technique

maeva / La France du Nord au Sud travaille actuellement avec une vingtaine de passerelles dont Ctoutvert, E season, Resalys, Dedge, Avantio, SPI, Arkiane, Smily, Inaxel...

Si vous ne disposez pas de passerelles/PMS, vous pouvez vous connecter et gérer votre stock via un extranet.

Pour plus d'informations
ou pour rejoindre le catalogue
du programme Départ 18:25 :

